

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Trois, le 19 décembre,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 12 décembre,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Catherine WILLE, Yamina
SADOUNE, Dorine CORROYEZ et Messieurs Bertrand NARCISSE, Robert UNTERFRANC,
Dominique VASSEUR, absents excusés,
Monsieur Jacky LELONG est élu secrétaire de séance.

Objet : Aide exceptionnelle aux sinistrés des inondations dans le Pas-de-Calais

Monsieur Emmanuel DONDELA, Adjoint au Maire et Rapporteur du Pôle, expose aux
membres du Conseil Municipal que suite aux inondations qui frappent encore
actuellement de nombreuses communes dans les bassins de l'Aa, de la Canche, de la
Hem, de la Liane et de la Lys, une grande opération de solidarité pour venir en aide
aux sinistrés a été mise en œuvre.

Qu'un appel aux dons matériels a été lancé. Les dons sont à déposer auprès du CCAS.
Le Secours Catholique se charge de les récupérer et d'en assurer la distribution
auprès des familles dans le besoin.

Que par ailleurs, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accorder une
aide exceptionnelle au Secours Catholique qui se chargera de reverser des dons aux
familles sinistrées pour un montant de 2 500,00 €.

Où l'exposé qui précède, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- D'accorder une subvention de 2 500,00 € au Secours Catholique afin de venir en
aide aux sinistrés des inondations dans le Pas-de-Calais
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget 2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 20 décembre 2023

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 20/12/23

AR : 062-216205237-20231214-del-191203-245-95

Affiché le 21.12.23

Certifié exécutoire le 21.12.23

Le Maire,


Daniel KRUSZKA



Le Maire,


Daniel KRUSZKA